

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 3 MAI 2019

Compte rendu

Ordre du jour :

- Point sur la déconcentration de proximité à la DDFIP29 (2020-2022),
- Travail à distance SIE,
- Rapport d'activité 2018,
- Présentation du bilan budgétaire 2018 et prévisions 2019,
- Point sur la campagne d'impôt sur le revenu 2019,
- Déploiement du télé travail,
- Recrutement des volontaires du service civique,
- Processus de financement des travaux immobiliers
- Remplacement d'agents BERKANI,
- Questions diverses.

Le Comité technique local présidé par la Directrice départementale, s'est tenu à Châteaulin le 3 mai 2019, il faisait suite à la première convocation du 24 avril 2019. Une action de boycott avait été menée ce jour là en intersyndicale, pour protester contre les plans du Ministre et du Directeur Général visant à démanteler le réseau et les missions de la DGFIP.

Dans le prolongement de ce boycott, l'intersyndicale FO-Solidaires-CGT-CFDT avait demandé que le point de la « *géographie revisitée* » puisse être porté à l'ordre du jour de ce CTL du 3 mai.

En séance, la Directrice n'a pas décliné le devenir du réseau Finistérien, indiquant que désormais la nouvelle appellation pour désigner les plans du Ministre s'intitulait la "*déconcentration de proximité*"...(sic).

Elle a seulement évoqué les cartes que le Ministre Darmanin a présenté en Limousin le 20 mars dernier, en laissant entendre que cette déclinaison au niveau d'un département comme le Finistère pourrait organiser le secteur public local autour de 6 à 8 services de gestion comptable (SGC) qu'elle a désigné comme des "grosses Trésoreries".. !

Manifestement, la "*cohérence avec la carte intercommunale*" préconisée par la DG pour le ressort géographique des services de gestion comptable n'est qu'un leurre, puisque le Finistère compte actuellement 21 intercommunalités !

Pour F.O.- DGFIP cette concentration couplée à la création de services facturiers (SFACT) auprès des Services de Gestion Comptable (SGC) pourrait faciliter le passage ultérieur en agence comptable. Partant de là, les SGC ne seraient qu'une étape transitoire au démantèlement total de la DGFIP..

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, la Directrice a évoqué aussi le rôle des futurs "conseillers" auprès des ordonnateurs locaux. Déchargés des tâches de gestion, ces cadres, pour la plupart d'anciens comptables publics, seraient censés faire office d'interlocuteurs privilégiés des ordonnateurs. Le chef du SGC serait quant à lui en charge de l'ensemble des collectivités et établissements publics locaux de son secteur géographique et il en serait responsable devant la chambre régionale des comptes.

À F.O.-DGFIP, nous avons plutôt compris que la force de notre réseau était d'avoir un point d'entrée unique pour toute demande de l'élus, et que ce point d'entrée était jusqu'à maintenant le comptable public. Nul doute que les périmètres respectifs du chef de SGC et du conseiller laissent présager d'ores et déjà bon nombre de zones d'ombres et d'incompréhensions.

Pour F.O.- DGFIP ce dispositif alambiqué à l'instar de « la géographie revisitée » doit être abandonné. Voir notre compte rendu : "Géographie revisitée" : non à la casse de la DGFIP !

Concernant le calendrier, la Directrice a souhaité pouvoir faire des annonces à la mi-juin prochain à l'issue de la période de réserve liée au déroulement des élections européennes, en précisant qu'il lui faut mener une concertation avec les élus, le Préfet, les autres administrations et attendre in fine, le feu vert du DG et du Ministre....

Au niveau du réseau fiscal, la Directrice n'a pas caché que les orientations du Ministre visaient à la poursuite de son resserrement, et que dans le prolongement du secteur public local pour les agences comptables, plusieurs dossiers étaient actuellement à l'étude notamment sur le recouvrement (Agence unique) et sur les missions topographiques (transfert à l'IGN). **Pour F.O.-DGFIP les projets du gouvernement sont mortifères pour la DGFIP et n'épargneront personne !**

Dans ce contexte, et comme nous l'indiquons depuis plusieurs mois, la concomitance sans précédent des attaques gouvernementales portées sur le réseau, les missions et les emplois de la DGFIP, ne peut que nous conforter pour le maintien et l'amplification de la mobilisation !

Travail à distance en SIE :

Au 1^{er} septembre 2017, le déploiement du travail à distance a commencé à être expérimenté dans le département. Depuis le 1^{er} septembre 2018 la cellule de travail à distance (TAD) est installée au CFP de Quimper TY NAY, elle est composée de 4 agents qui interviennent en soutien de l'ensemble des SIE.

La Direction a indiqué vouloir pérenniser cet effectif de 4 emplois, elle envisage à terme leur implantation au sein de la Division fiscalité des professionnels. Elle prévoit également de confier ultérieurement à la TAD les missions suivantes :

- PRS : recouvrement forcé des dossiers hors procédures collectives pour des montants inférieurs à 20 000 €.
- Enregistrement : saisie des déclarations non payantes.

Même si la Direction se défend de déposséder les SIE de proximité de leurs missions en mettant l'accent sur l'aspect valorisant de leur soutien technique, il n'en demeure pas moins que cette nouvelle organisation découle d'une pénurie d'effectifs sur les structures de proximité se trouvant toujours plus affaiblies à chaque vague de suppressions d'emplois.

Nul doute que les collègues des SIE préféreraient avoir les moyens d'exercer leurs missions de façon autonome ! Lors du lancement de cette expérimentation, nous avons fait le parallèle avec les SAR dans le secteur public local. Désormais avec l'élargissement du champ d'action et le caractère pérenne de la cellule TAD, celle-ci est bien devenue un SAR SIE !

Conséquence collatérale et identique à celle observée pour le secteur public local, les SIE qui solliciteront cette cellule de back office ne seront plus éligibles à l'équipe de renfort ...

Rapport d'activité 2018 :

Ce rapport est un condensé dressant pour 2018, un état des lieux du réseau, des moyens, des missions et des résultats de la DDFIP29.

Concernant les moyens, le TAGERFIP du Finistère affiche 1084 emplois au 1^{er} janvier 2018, 82 emplois ont été supprimés en 3 ans depuis le 1^{er} janvier 2015. !

L'effectif disponible départemental qui prend en compte notamment les arrêts de maladie, le temps partiel, la formation, le temps syndical ou mutualiste, est de 992 agents soit un taux d'emploi pour le Finistère de l'ordre de 90%.

Dans ce contexte, si les résultats demeurent très bons sur quasiment tous les indicateurs de performances, c'est bien grâce à l'engagement et au professionnalisme des personnels !

Concernant la répartition homme/femme et les effectifs par tranche d'âge, la DDFIP29 compte 65% de femmes et 35% d'hommes et 60% des effectifs ont 51 ans ou plus.

La formation professionnelle pour 2018 recense 4818 jours de formations (e-formation comprise) soit en moyenne 4,3 jours de formation continue par agent.

Concernant le dialogue social il est à souligner que le nombre de jours de grève est en augmentation en 2018 à hauteur de 1284 contre 1099 en 2017.

Au-delà des bons résultats statistiques sur les missions, force est de constater que cette augmentation de la mobilisation des personnels témoigne

de leur mécontentement croissant et de leur forte inquiétude au regard des évolutions de notre administration.

F.O.- DGFIP29 n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler en séance les récentes restitutions de l'observatoire interne de la DGFIP relevant que 76 % des collègues qui se sont exprimés lors de cette enquête estiment que leur administration n'évolue pas dans le bon sens..

Présentation du bilan budgétaire 2018 et des prévisions 2019 :

L'exécution budgétaire 2018 s'élève à 4 915 194 €, en baisse de -3,3 % par rapport à 2017. Les postes budgétaires les plus importants demeurent les loyers (1,69M€), l'affranchissement (1,03M€) et les frais de déplacements (0,93M€).

Tout en restant élevé, le poste affranchissement confirme une tendance à la baisse, la politique de réduction des coûts postaux sera poursuivie notamment au travers de la dématérialisation des envois et le développement de Clic'Esi et du PES-ASAP.

Pour F.O.- DGFIP, cette baisse est en réalité en trompe l'oeil, car tôt ou tard le centre éditique de Mézieux ne manquera pas de facturer le cout de l'affranchissement effectué à distance pour le compte de la DDFIP29.

Concernant 2019, la dotation initiale de 4 217 701 € est en baisse de -4,07 % par rapport à 2018, à ce stade les prévisions de dépenses pour 2019 sont de 4 462 021 €.

Parmi les projets immobiliers 2019, celui de la mise en sécurité du CFP de Brest Duquesne ne se concrétise toujours pas et il porte désormais bien mal son nom de Plan d'Urgence .. !! Concernant les ascenseurs, le remplacement des moteurs semble avoir reçu le feu vert du service Budget de la Centrale, d'ici l'été le CFP Brestois pourrait enfin retrouver sa conformité au moins sur ce point. On y croit ...!!!

Présentation de la campagne d'impôt sur le revenu 2019 :

Dans sa présentation, la Direction a rappelé que cette campagne intervenait dans le prolongement récent du déploiement du Prélèvement à la source ce qui nécessite un accompagnement des usagers devant appréhender ses spécificités : avance sur réductions et crédits d'impôts, actualisation du taux, revenus exceptionnels...

Trois semaines après le lancement de cette campagne, la Direction indique une forte augmentation du canal e-contact de + 34 %. Concernant l'accueil physique, et à ce stade, 15 000 usagers se sont rendus aux guichets contre 19 000 l'année dernière.

Dans son intervention la délégation **F.O.- DGFIP** a souligné la complexité de cette campagne IR, où les collègues après avoir été confrontés en janvier dernier à l'accueil spécifique du lancement du PAS, doivent désormais gérer toutes les inquiétudes et les interrogations des usagers.

Cette campagne est aussi l'occasion de constater à nouveau combien la fracture numérique est prégnante et qu'elle ne concerne pas que les personnes âgées. Dans

ce contexte, les agents de la DGFIP, outre leurs missions fiscales, sont très souvent amenés à faire office d'assistant utilisateur auprès de bon nombre d'utilisateurs en perte de vue face à l'informatique ou tout simplement non connectés.

Pour F.O.- DGFIP, quelques permanences en Mairies ne suffiront pas pour combler d'un coup de baguette cette fracture numérique, dont il est désormais établi qu'elle concerne près d'un quart de la population. N'en déplaise à la technostructure Parisienne déconnectés du terrain, l'État plateforme et le tout numérique ne sont pas pour demain!

Concernant les accueils en Mairie ou en MSAP, voire dans un e-Bus sur Concarneau, la Directrice y voit un dispositif d'accompagnement et non un service public de plein exercice...

Nous lui avons fait remarquer que tel n'était pas le discours du Ministre, qui n'hésite pas à manipuler les élus et l'opinion, en leur vendant la « géographie revisitée », comme une véritable réintroduction des services publics dans les territoires !

F.O.- DGFIP est également intervenu pour pointer la grande difficulté que rencontrent les agents pour conjuguer l'accueil sur rendez-vous avec l'accueil physique dans un contexte de forte affluence et d'accompagnement des usagers. Alors que le manque d'effectif met les équipes sous tension, **F.O.- DGFIP** a rappelé que cette gestion de l'APRDV est source de perte de temps (contre-appel) et perturbe clairement l'organisation des équipes.

Concernant la procédure déclarative 2018, **F.O.- DGFIP** a rappelé que certains revenus 2018 dits « exceptionnels » ne feraient pas l'objet d'effacement d'impôt. Une liste de revenus anticipés ou différés a d'ailleurs été publiée le 23 avril dernier sur Ulysse national, nous appelons les collègues à la vigilance sur le sujet de ces rémunérations versées en 2018 au titre d'années antérieures et dont l'origine peut être diverse : prime de rendement des géomètres, CLM-CLD, protocole PPCR...etc...

Déploiement du Télétravail :

Une circulaire du 10 décembre 2018 fixe le cadre du déploiement du Télétravail dans les services de la DGFIP. Au niveau local, un groupe de travail s'est tenu en mars 2019 en vue d'une déclinaison départementale, un projet de circulaire locale nous a été présenté lors de ce CTL.

Dans son projet, la Direction propose un nombre limité de services (SIP, Trésoreries, PCE, PCR, certains services de Direction) éligibles au dispositif, pour une durée maximale d'un jour par semaine.

Les documents papiers ou supports externes sont proscrits, ce qui implique que les services susceptibles d'accueillir les agents en télétravail soient organisés en full dématérialisation.

Sur le plan matériel, l'administration envisage de mettre à disposition un ordinateur portable ainsi qu'une connexion VPN, en revanche elle ne prévoit pas de dotation d'imprimante, écran supplémentaire, téléphone..

Les demandes devront passer par l'avis motivé du chef de service, puis par les responsables de pôles avant proposition soumise à la Directrice.

F.O.- DGFIP a rappelé sa position sur le sujet du Télétravail présenté comme un mode d'organisation du travail dont l'objectif est de mieux articuler vie personnelle et vie professionnelle.

Pour F.O.- DGFIP, ce dispositif nous rappelle que l'administration a toujours eu tendance à répondre aux revendications des personnels dès lors qu'elle y trouvait un intérêt substantiel..

Alors que le décret fixant les conditions de mise en œuvre du télétravail remonte à février 2016, il ne nous a pas échappé que la Direction Générale le décline en 2019, dans un contexte où elle envisage une réorganisation territoriale d'envergure à l'horizon de 2022. Dans un tel contexte, le télétravail pourrait bien servir d'outil pour la gestion des restructurations. Nous resterons vigilants sur ce dossier.

Recrutement des volontaires du service civique :

La Direction Générale avait prévu un recrutement complémentaire de 200 volontaires du service civique en mars 2019.

Pour le Finistère, le recrutement a eu lieu en février, 4 candidatures ont été déposées, 3 entretiens ont eu lieu, et 1 candidat a été retenu. A compter du 7 mars 2019, il exercera son service civique en lien principalement avec la mission accueil du SIP de Brest Iroise.

Pour **F.O.- DGFIP**, les tâches confiées à ces jeunes volontaires les positionnent sur des missions particulièrement exposées au front office des guichets de la DGFIP en contrepartie d'une sous rémunération de l'ordre de 600 € par mois. Dans ces conditions il n'est pas surprenant que bon nombre d'entre eux n'aille pas au terme de leur contrat...**F.O.-DGFIP réitère sa revendication d'un recrutement d'emplois permanents et statutaires pour l'exercice des missions de la DGFIP.**

Procédure sur le financement des opérations immobilières :

Les gros travaux d'entretien et de réparation des bâtiments domaniaux de la DGFIP du Finistère sont financés sur le budget 723 de la Préfecture de Région. Quant aux dépenses d'entretien courant, elles sont financées par le programme 156 de la DGFIP. Pour l'essentiel, les opérations immobilières relevant du programme 156, concernent les opérations de relocalisation de services et de déménagements, mais aussi les travaux d'aménagement intérieur ou de reconfiguration des bureaux.

Concernant le budget 723, tous les ans en septembre, la DDFIP29 effectue un recensement des opérations à prévoir. L'ensemble des documents est alors transmis aux services du Préfet via une commission départementale (CDIP) puis une commission régionale (CRIP). L'examen des dossiers a lieu en février n+1 pour un retour à la DDFIP courant mars n+1.

En règle générale, les dossiers sont ajournés en raison de crédits budgétaires insuffisants..., certains dossiers, comme des ravalements de façades ou le remplacement d'ouvrants non conformes sont proposés depuis plusieurs années...

A chaque ajournement, la DDFIP29 doit effectuer de nouvelles demandes en vue d'un nouvel examen des commissions départementales et régionales de la Préfecture...

Outre le caractère chronophage et malheureusement souvent vain de ces nouvelles programmations, force est de constater que bon nombre d'opérations de réparations du parc domanial ne sont donc pas traitées, au détriment de l'intégrité des bâtiments et aussi de la sécurité des agents qui y travaille, ce qui est inadmissible.!!

En lien avec les difficultés rencontrées ce 3 mai 2019, par les collègues de Châteaulin pour faire accéder une contribuable handicapée aux guichets, nous n'avons d'ailleurs pas manqué de dénoncer à nouveau la non conformité de bon nombre de CFP du Finistère pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Sur le papier la mise en conformité de l'accessibilité des établissements recevant du public figure pourtant comme la Priorité régionale n°2 du BOP 723 !!!

Remplacement d'agents BERKANI :

Suite à deux départs en retraite d'agents BERKANI sur les CFP de Quimper PILVEN et Douarnenez, des heures d'entretien étaient proposées à la redistribution au bénéfice d'autres collègues.

Un complément d'heures de 13h45 à pu être apporté à la collègue de Quimper , son volume horaire est de 33h45 au total depuis le 1^{er} janvier 2019. Sur Douarnenez, aucun agent ne s'est montré intéressé par la proposition de la Direction de redistribuer 9h30 hebdomadaire.

Questions diverses :

Regroupement des services comptabilité et DFT:

La Direction envisage le rapprochement du service comptabilité de l'État et du service Dépôts et Services Financiers, en lien avec le projet Mistr@l qui concerne les missions DGFIP impactées par l'obligation de dépôt des fonds au Trésor qui s'impose aux organismes locaux à l'horizon 2022-2023.

Pour **F.O.- DGFIP**, l'impact d'un tel dispositif aurait à terme pour conséquence une plus grande autonomie pour les collectivités publiques, facilitant l'indépendance vers l'agence comptable....En ce qui concerne la DGFIP, une limitation des opérations et contrôles effectués via le compte 515, pourrait générer autant de pertes d'emplois sur la mission comptabilité et gestion du compte banque de France du secteur SPL.

Action sociale départementale:

F.O.- DGFIP a indiqué que depuis plusieurs semaines une pétition intersyndicale circulait dans le réseau départemental pour soutenir la délégation d'action sociale du Finistère. En effet, suite au départ anticipé de l'assistante de délégation, le Secrétariat Général n'entend pas pourvoir à son remplacement, ce qui préfigure une suppression du poste ainsi qu'une régionalisation de l'activité départementale.

Nous avons rappelé à la Directrice, que l'action sociale avait à gérer un effectif de 4500 personnes (actifs, enfants, retraités) et que les enjeux de proximité prégnants et immédiats tels que la déclinaison des actions locales, l'organisation des colonies, de vacances, etc., n'étaient pas compatibles avec une gestion à distance depuis la délégation régionale !

Dans ce contexte, la Directrice s'est engagée à évoquer à nouveau ce dossier auprès de Mme BRAUN- LEMAIRE Secrétaire Générale du Ministère.

La délégation F.O.- DGFIP29 : Florence JAVELOT (EDR), Michelle GALLY (EDR), Murielle MORICCI (SIP Quimper Est), Thierry ROLLAND (SIP/SIE Châteaulin), Erick GUERRY (Permanent F.O.- DGFIP29).

TOUTES NOS INFORMATIONS SUR NOTRE SITE WEB F.O.- DGFIP29



BULLETIN d'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Indice : _____

Quotité travail : _____

Affectation : _____

Declare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**

Fait à _____ le _____